



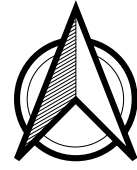
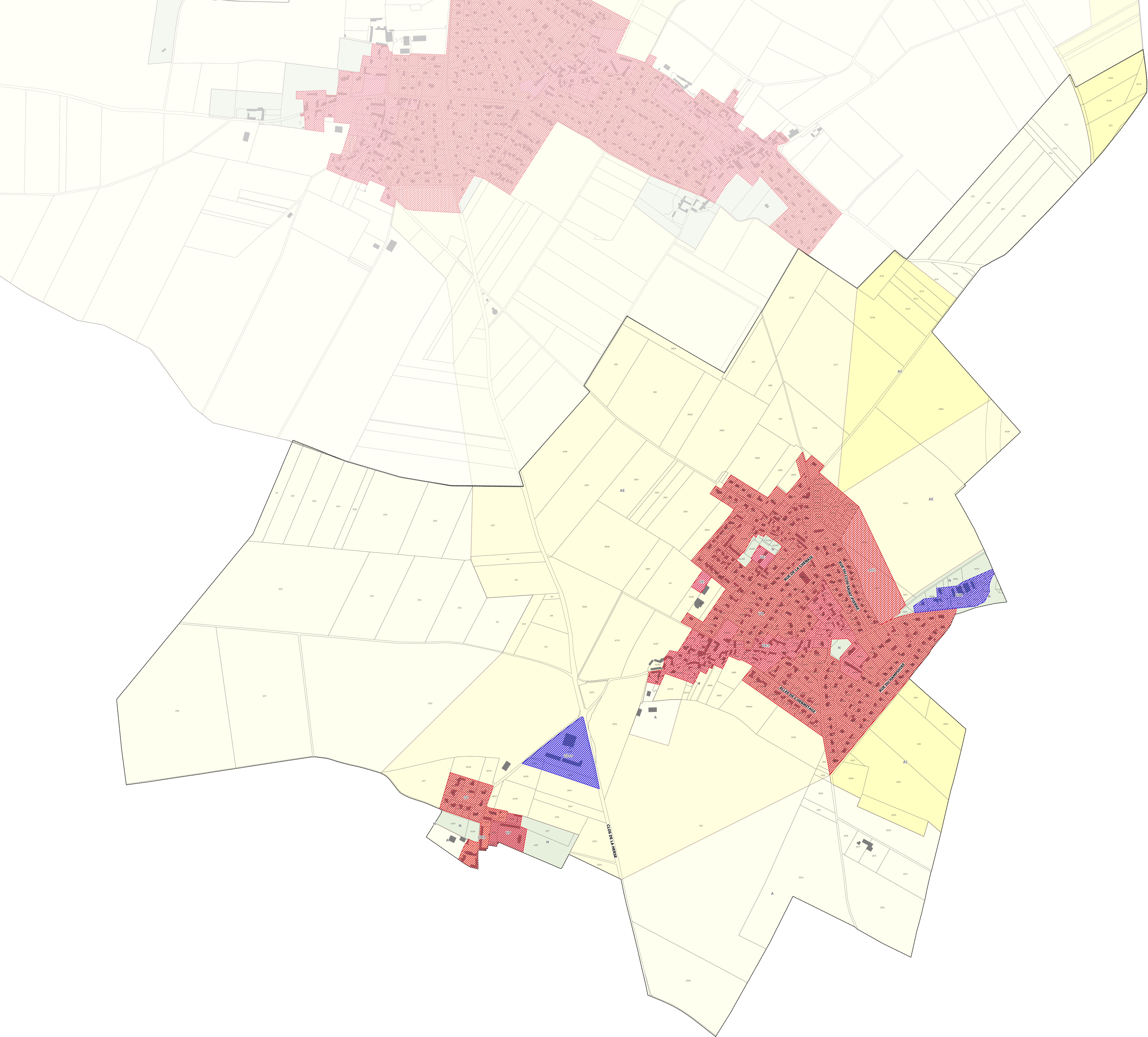
4Q. DROIT DE PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026

VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



4Q. DROIT DE
PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



VERSION POUR APPROBATION
ANISY

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

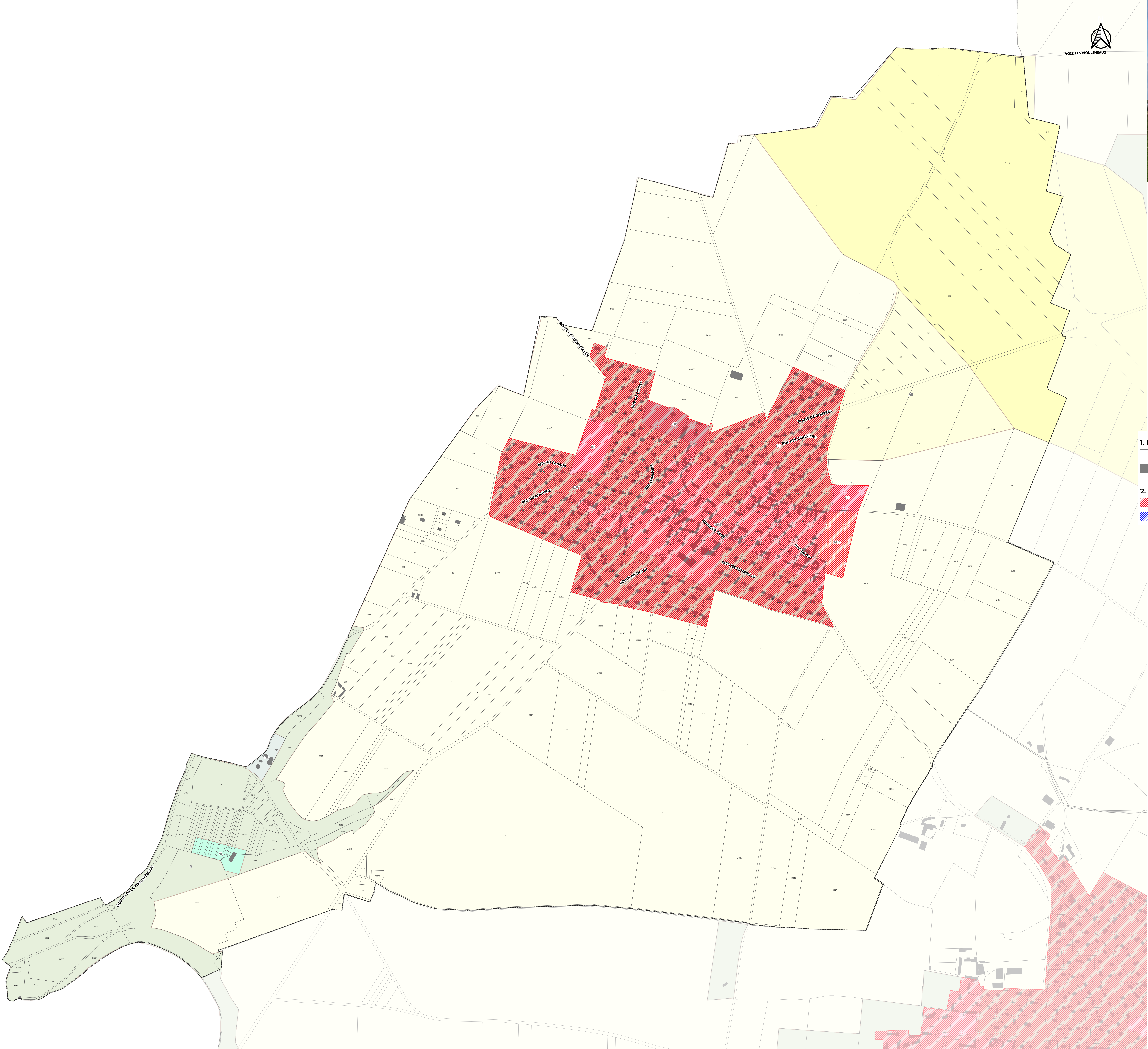
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FÉVRIER 2026

VERSION POUR APPROBATION

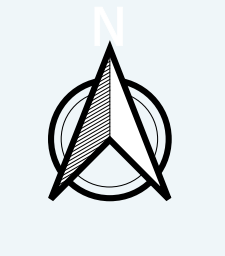
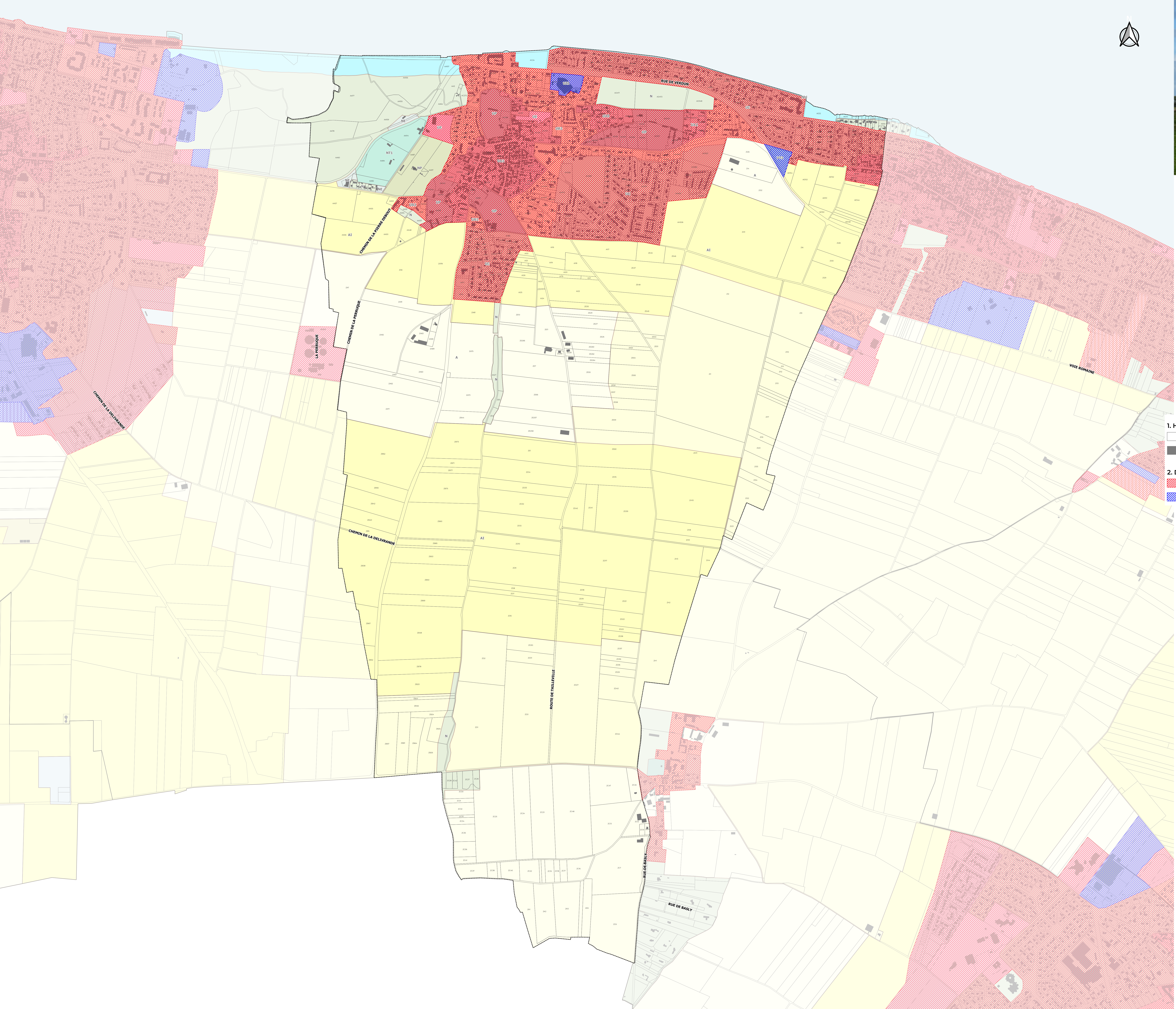


Limite parcellaire

- Bâti

 Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune

 Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



4Q. DROIT DE
PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



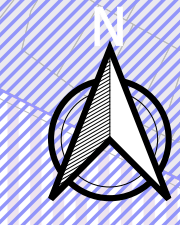
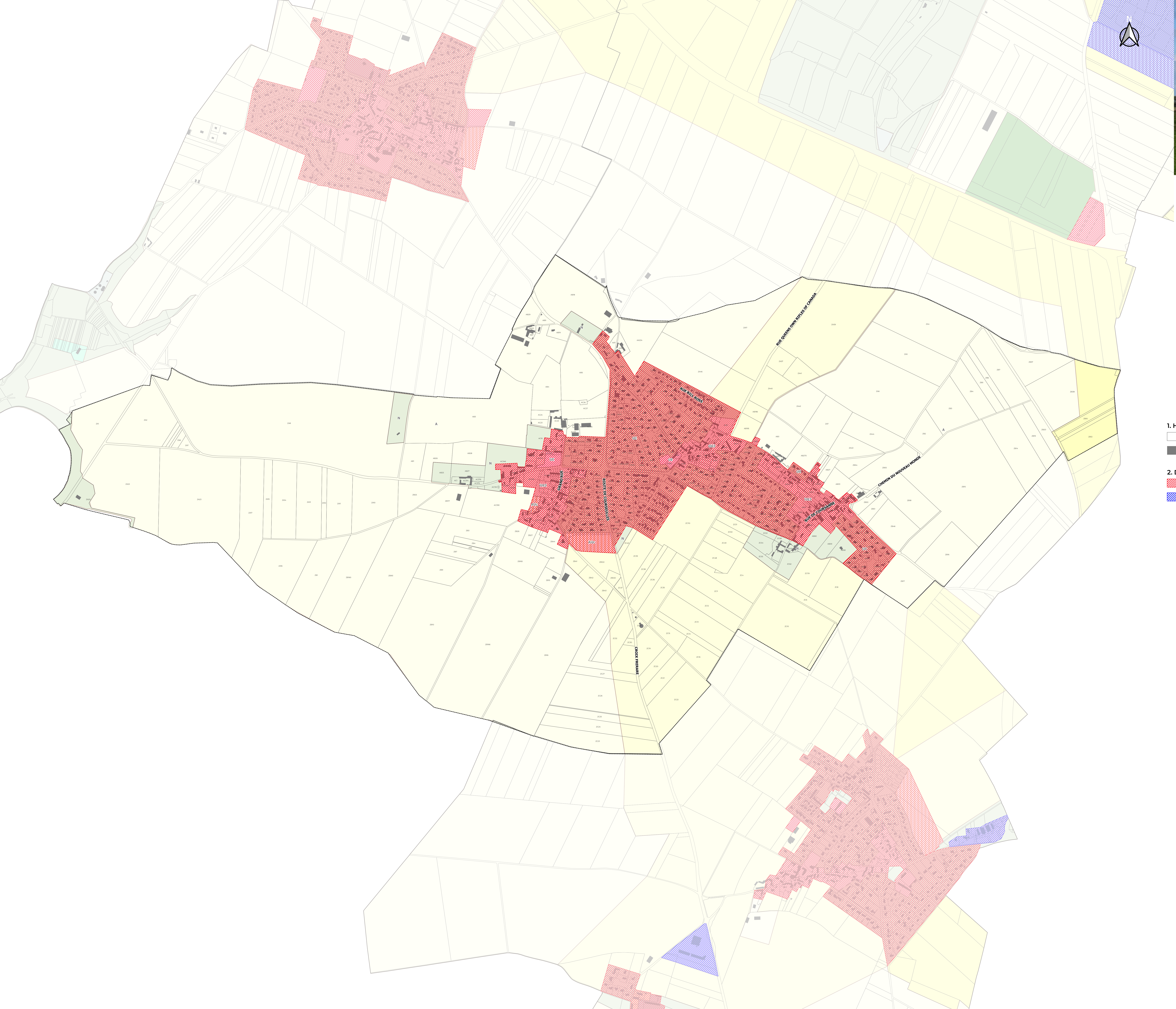
VERSION POUR APPROBATION
BERNIERES-SUR-MER

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



4Q. DROIT DE
PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



VERSION POUR APPROBATION
COLOMBY-ANGUERNY

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- ▨ Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- ▨ Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



4Q. DROIT DE PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



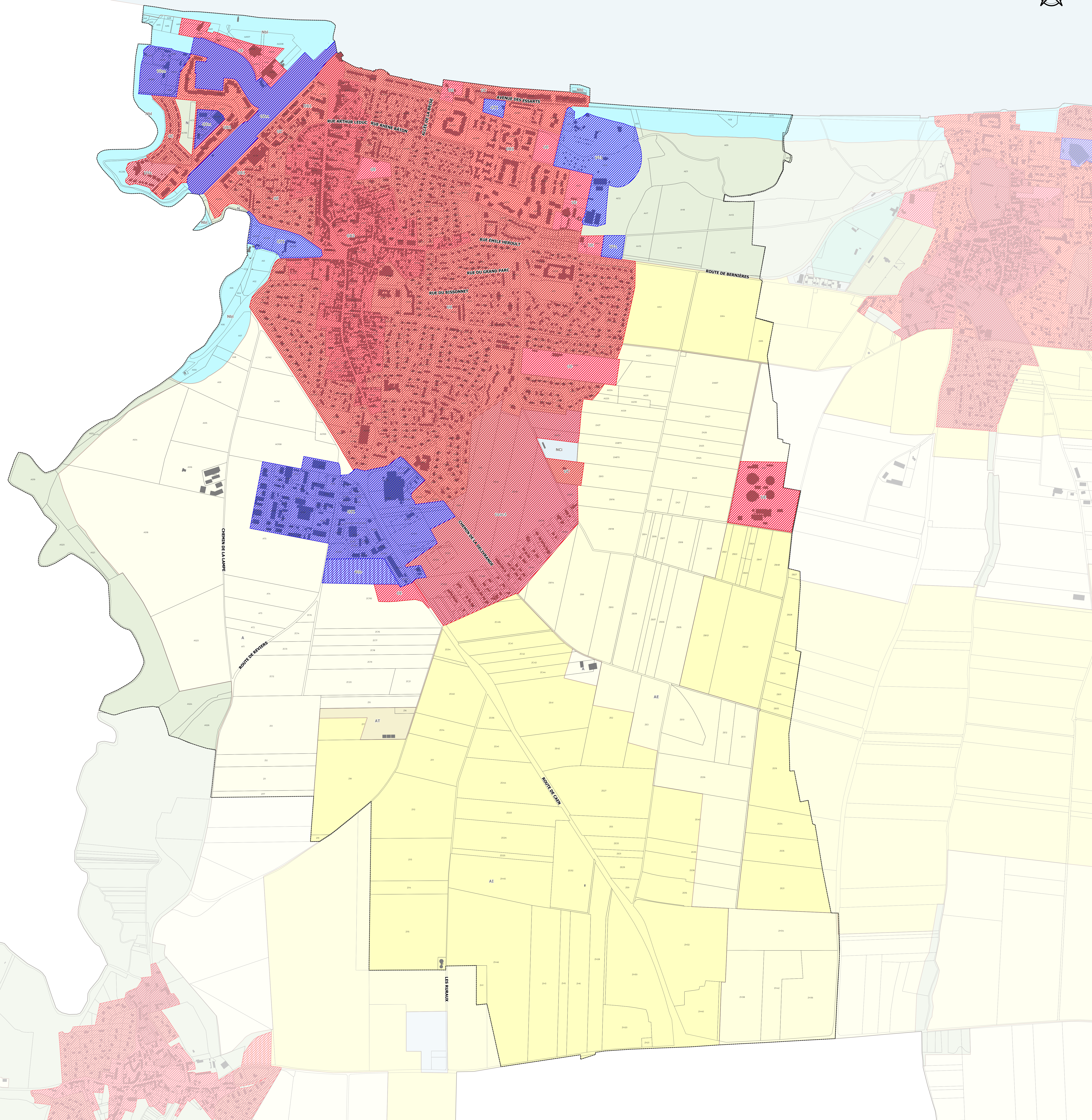
VERSION POUR APPROBATION
COURSEULLES-SUR-MER

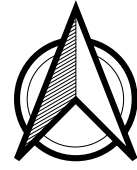
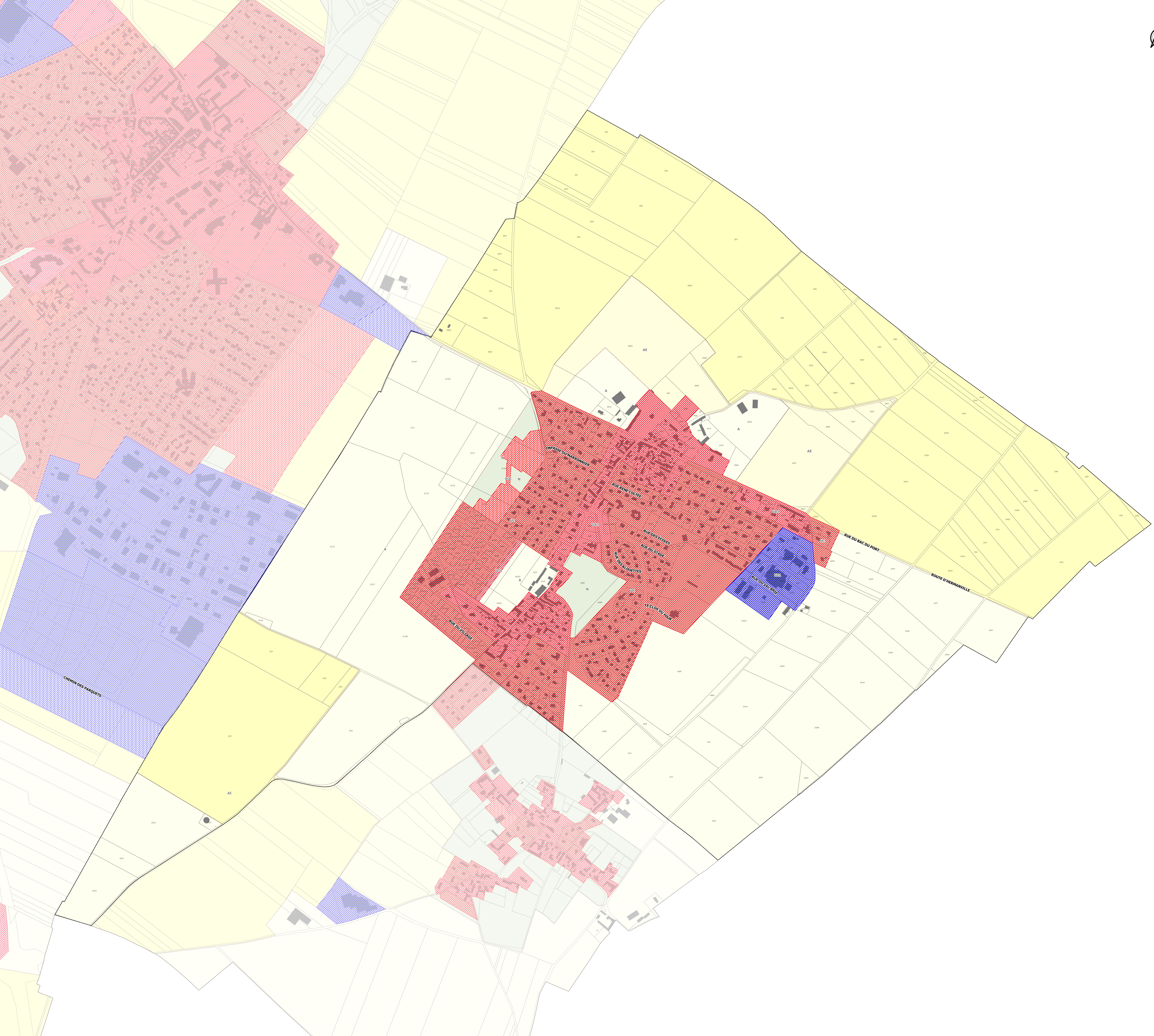
1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes





40. DROIT DE
PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



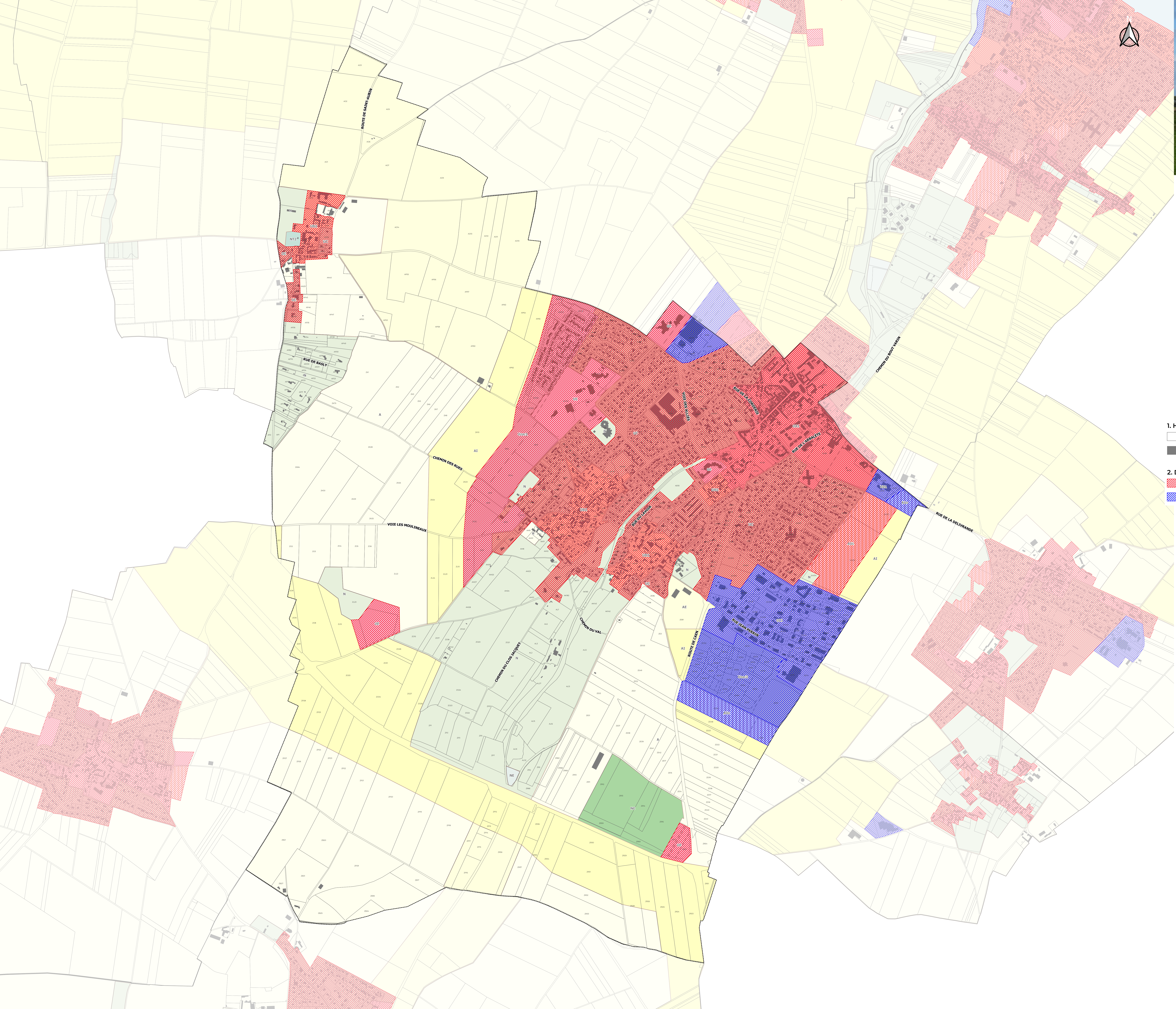
VERSION POUR APPROBATION
CRESSERONS

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- ▨ Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- ▨ Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



4Q. DROIT DE
PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



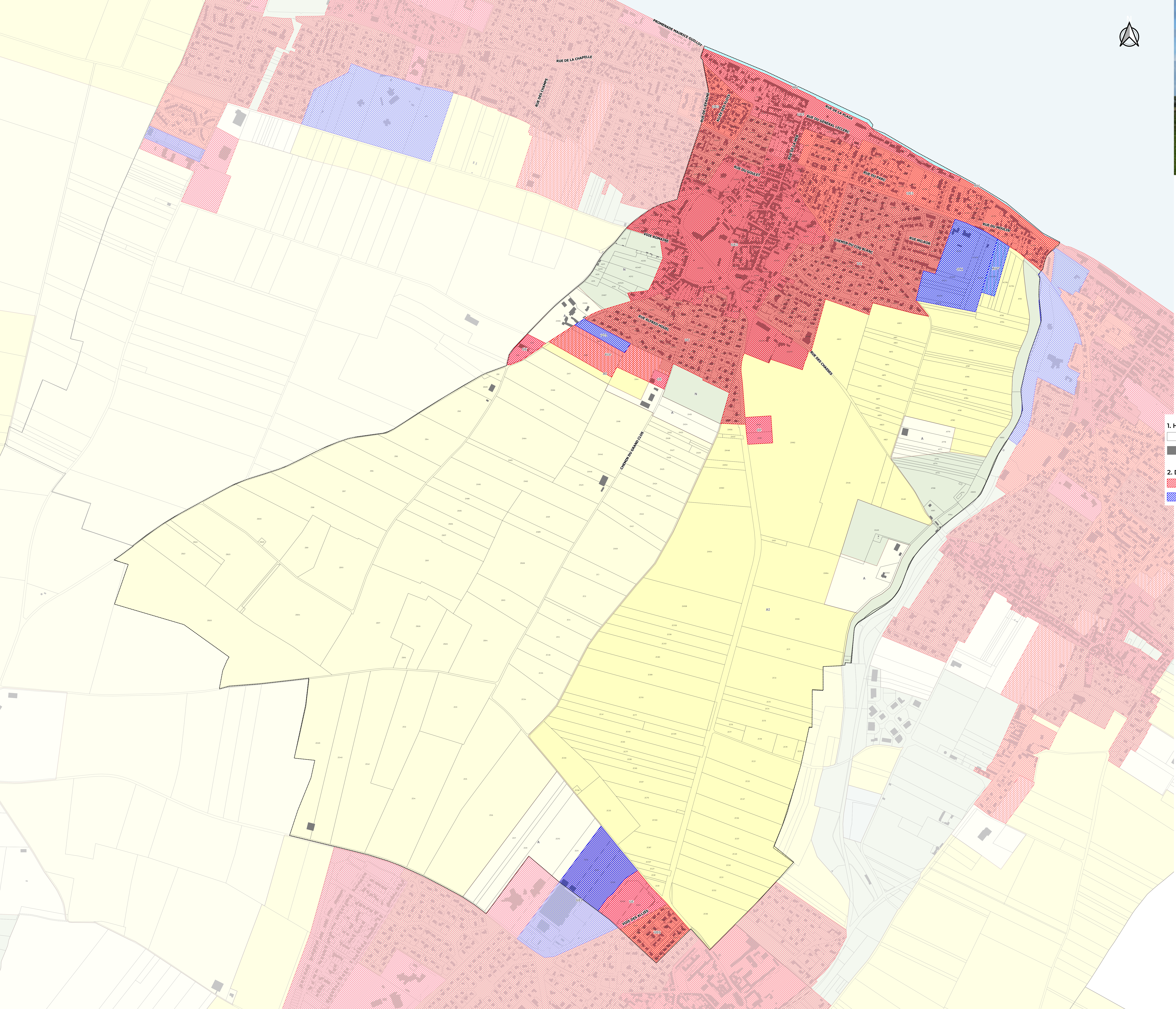
VERSION POUR APPROBATION
DOUVRES-LA-DELIVRANDE

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



4Q. DROIT DE PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



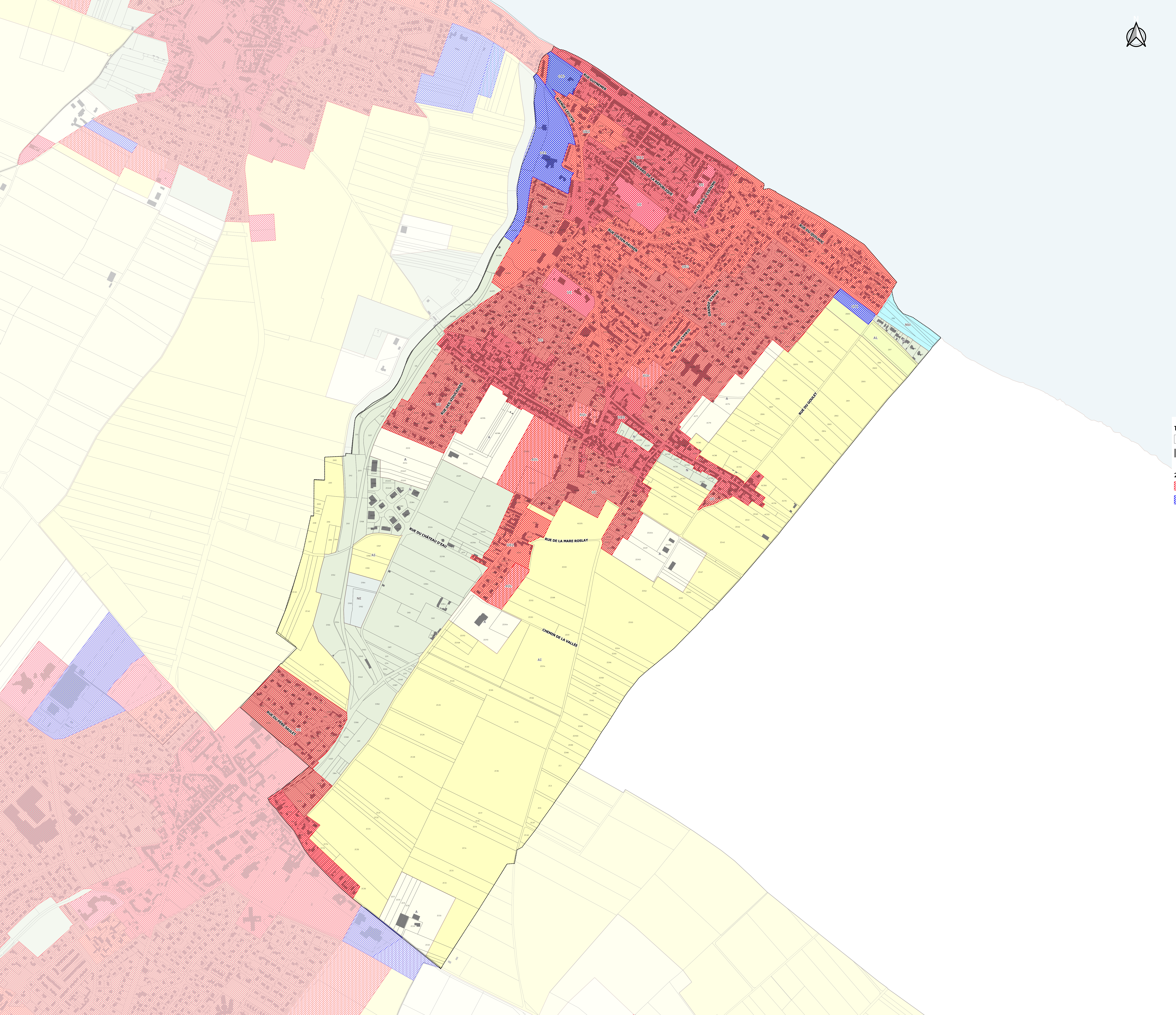
VERSION POUR APPROBATION
LANGRUNE-SUR-MER

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



4Q. DROIT DE PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



VERSION POUR APPROBATION
LUC-SUR-MER

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



 Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes

IE DE CA

OUT DES VALLÉES

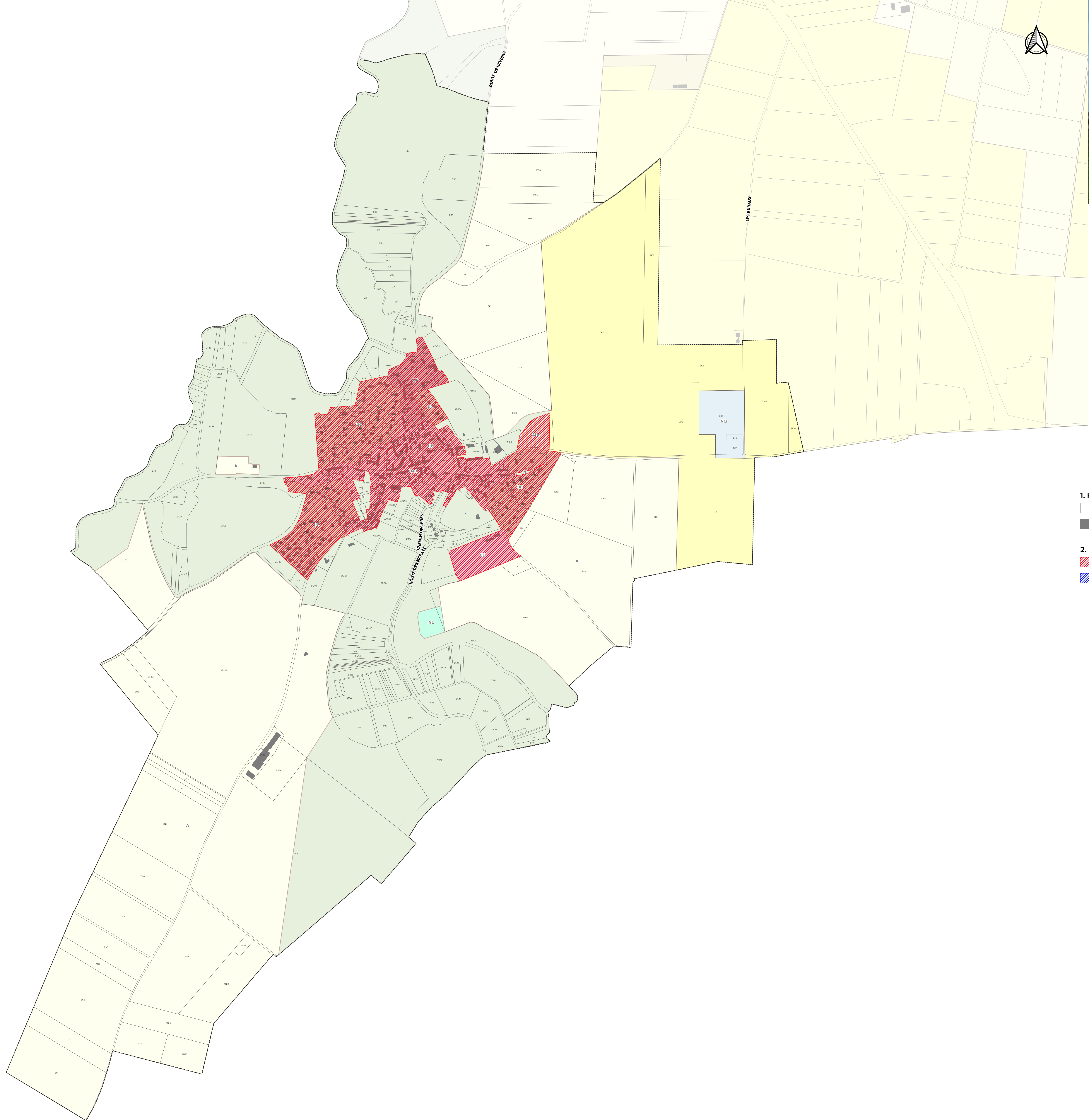
CHÉMIN DE LA DESCENTE DE DIEU

CHÉMIN DE POUPINEL

CHEMIN DU BAS CACH

CHÉMIN DU MARÉCHAL

BOUT BASSET



4Q. DROIT DE
PÉEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL - PLUI

FEVRIER 2026
VERSION POUR APPROBATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



VERSION POUR APPROBATION
REVIERS

1. Habillage

- Limite parcellaire
- Bâti

2. Droit de Préemption Urbain

- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes



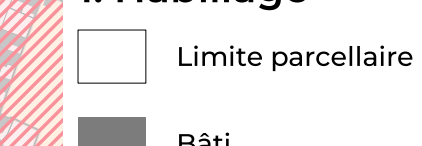
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE NACRE



VERSION POUR APPROBATION
SAINT-AUBIN-SUR-MER

1. Habillage



2. Droit de Préemption Urbain

- Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est délégué à la commune
-  Zone concernée par le droit de préemption urbain dont l'exercice est conservé par la communauté de communes

ROUTE DE SAINT-AUGUSTIN